

**STREAMING opéra. Alessandro
SCARLATTI : Il Trionfo
dell'Onore, ven 18 sept 2026
[La Fenice, mars 2025] –
Direction musicale : Enrico
Onofri Mise en scène :
Stefano Vizioli**

Buffa mordant, séducteur d'Alessandro
Scarlatti... Charmant mais sans
scrupules, Riccardo courtise les femmes
tout en n'assumant rien des conséquences.

Sa dernière conquête, Leonora, se
retrouve mêlée aux intrigues de son frère
Ercole et de la vertueuse Rosina. Les
tromperies de Riccardo sont révélées les
unes après les autres et il est contraint
d'honorer ses engagements. Pour autant le
libertin notoire a-t-il droit à la
rédemption ? L'opéra d'Alessandro
Scarlatti préfigure ce que sera, à la fin
du siècle, *Don Giovanni* d'un certain
Mozart...

Créé le 26 novembre 1718 à Naples au Teatro dei Fiorentini, **Il trionfo dell'onore** est la seule comédie connue d'Alessandro Scarlatti. Premier modèle de l'opéra buffa, l'œuvre tient l'affiche de la Fenice en mars 2025... Elle présente une structure dramaturgique et musicale cohérente, avec pas moins de 4 couples. Scarlatti jongle avec une série de morceaux d'ensemble, dont le point culminant est le superbe concertato de la fin du deuxième acte. La mise en scène de Stefano Vizioli, réalisée avec l'artiste pop Ugo Nespolo, est une explosion de formes colorées et d'images de bande dessinée, un mélange réussi de *commedia dell'arte* et de *slapstick*. L'excellente distribution électrise le rythme d'une grande variété d'arias, de duos et de quatuors, au service d'un pathos affligé comme d'un humour impertinent.

Teatro La Fenice
Alessandro SCARLATTI : Il trionfo dell'onore
Naples, 1718

DIFFUSION le 18 sept 2026 à
19h CET
Disponible jusqu'au 18.03.2027 à
12h CET
Enregistré le 15 mars 2025



VOIR :
<https://operavision.eu/fr/performance/il-trionfo-dellonore>

Chanté en italien

Sous-titres en anglais, allemand, français, japonais

Distribution

Riccardo Albenori : Giulia Bolcato

Leonora Dorini : Rosa Bove

Erminio Dorini : Raffaele Pe

Doralice Rossetti : Francesca Lombardi Mazzulli

Flaminio Castravacca : Dave Monaco

Cornelia Buffacci : Luca Cervoni

Rosina Caruccia : Giuseppina Bridelli

Capitano Rodimarte Bombarda : Tommaso Barea

Orchestra del Teatro La Fenice

Musique : Alessandro Scarlatti

Livret : Francesco Antonio Tullio

Direction musicale : Enrico Onofri

Mise en scène : Stefano Vizioli

JUSTICE. PROCÈS JEAN TUBÉRY: Rebondissements et nouveaux

éléments. En décidant de faire appel, le chef fondateur de l'ensemble La Fenice relance la machine judiciaire

L'affaire Jean Tubéry est loin d'être close... sa décision de faire aujourd'hui appel relance le dossier, et permettra probablement de réexaminer la nature des accusations à son encontre comme la classification des faits. Pour en savoir davantage, nous avons rencontré le chef flûtiste et cornettiste, fondateur de son propre ensemble *La Fenice*, et de son émanation récente *La Fenice aVenire*.

Condamné à 6 mois d'emprisonnement avec sursis pour harcèlement sexuel en juin dernier au Palais de justice de Sens, **le chef Jean Tubéry a fait appel de ce jugement**. L'appel relance la machine judiciaire, et la condamnation contestée ne sera pas revêtue de l'autorité de chose jugée. La présomption d'innocence est donc rétablie à son encontre.

C'est un homme résolu et convaincu de son bon droit que nous avons rencontré, fermement décidé à prouver son innocence et à rétablir son honneur.

En amont du procès, Jean Tubéry avait porté plainte contre x

pour diffamation en novembre 2022, suite à la rumeur de son exclusion provisoire du CNSMD de Lyon pour « harcèlement sexuel », motif diffusé alors sans fondement car ce n'était pas le cas (à ce sujet, les écrits de la direction du CNSMD de Lyon ont fait foi). Jean Tubéry a fait par ailleurs l'objet de 4 enquêtes successives dont celle d'un cabinet extérieur, mandaté par le CNSMD de Lyon : sa conclusion (juin 2023) n'a pas retenu la classification de harcèlement sexuel. De son côté l'enquête décidée par la Mairie de Paris a pour sa part émis sa conclusion en décembre 2023 : les enquêteurs de la Ville de Paris ont conclu qu'aucun fait de harcèlement n'était établi à l'encontre de Mr Tubéry sur plus de 30 ans d'enseignement.

Au cours de notre rencontre, Jean Tubéry évoque les propos des deux plaignantes, deux anciennes élèves de la même promotion qui ont suivi ensemble son enseignement au CNSMD de Lyon, et qui ont depuis, co-fondé leur propre ensemble de musique ancienne, spécialisé dans la musique du XVIIème siècle.

« Les deux plaignantes sont deux anciennes étudiantes qui ont suivi certains de mes cours d'ensemble au Conservatoire, ou en projet extra-muros. Elles n'ont jamais apporté pour témoignage à leurs accusations que celui de l'une pour l'autre. Contrairement à la règle qui prévaut en matière de justice, elles n'ont jamais dû fournir de preuves de leurs dires : c'est à moi qu'il a été demandé lors de l'audience de juin 2024 de fournir la preuve en tant qu'accusé de l'inexactitude de leurs accusations ; à ce jeu de « parole contre parole », la mienne, celle d'un professeur ayant une certaine notoriété dans notre milieu professionnel, n'avait aucun poids dans le contexte actuel par rapport à celui de deux jeunes femmes étudiantes portant des accusations de harcèlement sexuel. Il est à préciser ici que 4 enquêtes (internes et externes) au sein des Conservatoires de Lyon et de Paris ont confirmé l'absence totale de harcèlement de ma part, et ce sur plus de

30 ans de carrière en tant qu'enseignant. Des compliments vestimentaires que j'ai pu faire autour de tenues de concert se sont alors transformés en « preuves irréfutables » de harcèlement ; il a aussi été prétendu que ces étudiantes craignaient de mauvaises notations de ma part, alors que je n'ai jamais eu à les noter de toute leur scolarité, aucune des deux n'ayant été étudiantes dans ma classe de cornet à bouquin : elles participaient librement et sans enjeu aux cours et projets d'ensemble du conservatoire » précise Jean Tubéry.

CONTEXTE... Le « contexte actuel » évoqué par le prévenu est bien évidemment une référence au mouvement de libération de la parole sur les faits de violences et harcèlements sexuels désigné comme le mouvement #MeToo, qui s'est développé sur les réseaux sociaux à compter de l'année 2017. Ce mouvement a permis de lever l'omerta qui existait sur ces comportements, comme il a permis une meilleure prise en compte de la parole des femmes victimes. Un certain nombre de voix se sont également faites entendre pour souligner les risques que ce mouvement soit instrumentalisé dans « une logique de vengeance justicière, [pour] livrer des hommes à la vindicte populaire » (Éditorial du Canard Enchaîné du 18 octobre 2017). Plus récemment, la journaliste **Caroline Fourest**, dans son livre paru à la rentrée 2024 (« *Le vertige Me Too* », éditions Grasset), déplore qu'au nom d'une idéologie, des personnes mises en cause soient sacrifiées, et que leur cas soit déjà fixé avant tout contradictoire. Dans le cas présent, certains titres de presse et les réseaux sociaux se sont faits l'écho des accusations portées contre le professeur avant toute décision de justice sur sa culpabilité, jetant l'opprobre sur sa personne, entraînant sa mise à l'écart et celle de de son ensemble, La Fenice, par la grande majorité de ses partenaires.

On a malheureusement souvent constaté que le tribunal médiatique et l'opinion publique s'invitaient systématiquement

à ce sujet ; qu'il avait, hors des débats au sein du prétoire, une regrettable tendance à accuser, condamner, et à s'acharner en dehors de toute raison, allant parfois jusqu'à l'hystérie et au déferlement de haine.

Or chaque cas est unique et mérite d'être examiné au cas par cas, détail par détail. Il mérite au regard des enjeux humains que toute l'attention nécessaire soit accordée pour établir la vérité. Aujourd'hui le professeur et musicien conteste plus que jamais les faits qui lui sont reprochés ; des propos qu'il estime sortis de leur contexte, et des accusations de gestes déplacés qu'il qualifie de mensongères et calomnieuses.

« Ces 2 anciennes étudiantes avaient été entendues suite à leur plainte en interne au Conservatoire (début 2022).

Certains propos et gestes ont alors été qualifiés par la direction de « familiarités », reproche que je peux entendre ; mais aussi de « gestes à connotation sexuelle », ce que je conteste. Par exemple, il m'est reproché d'avoir mis une tête de flûte dans ma poche de pantalon, pour la réchauffer afin d'en éviter la condensation – ce que je fais régulièrement encore de nos jours en concert et qui est une pratique partagée par beaucoup de mes confrères professionnels. Ce geste banal pour un flûtiste à bec est devenu une description de geste obscène lors de la déposition au commissariat en 2023, geste mimé par l'avocate de la partie civile lors du procès en public, devant des dizaines de témoins au tribunal de Sens...

D'autres propos ont été tout à fait sortis de leur contexte et se sont vus donner une intention qui n'était pas la mienne. On m'a reproché par exemple d'avoir dit « bière brune ou bière ambrée ? » à l'une des 2 plaignantes, alors que nous étions attablés à un café après un concert d'élèves... question qui a été interprétée comme des propos de séduction voire de harcèlement sexuel.

Au cours d'une leçon d'ensemble, j'ai saisi un téléphone

portable prêt à tomber de la poche de l'autre plaignante, jouant alors assise de son instrument ; ce geste a été transformé et reformulé en « agression sexuelle »... La même personne a également prétendu que je lui aurais dit après un concert « Ton rouge à lèvres va bien avec Ma veste rouge »... alors que je n'ai jamais porté de veste rouge de ma vie ! Tout cela m'a été reproché par le Tribunal qui a donc considéré que ces propos et gestes créaient une situation « intimidante, hostile ou offensante », me condamnant à une peine de prison avec sursis pour des propos répréhensibles que je n'ai pas tenus, et des gestes déplacés que je n'ai pas commis ».

Puis Jean Tubéry souligne les conséquences que l'affaire n'a pas manqué de produire à son encontre dans sa vie et dans la continuité de son activité artistique.

« Aujourd'hui, ma carrière est anéantie, la vie qui était la mienne est détruite... tout cela à cause de situations parfaitement anodines lorsqu'elles ne sont pas purement imaginaires, qui ont fait de moi un individu infréquentable, musicien que les organisateurs ne souhaitent pas ou n'osent pas programmer dans le contexte actuel, par peur de représailles sur les réseaux sociaux ou de leurs tutelles d'état. J'ai donc décidé de faire appel de ce jugement que je considère inique et aberrant dans sa sévérité, pour des faits et des gestes que je récusé, afin d'être définitivement lavé des accusations diffamatoires portées à mon encontre ».



Aujourd'hui, Jean Tubéry, plus déterminé que jamais, attend la tenue d'un nouveau procès.

A suivre...

Photo : © La Fenice aVenire 2024

CRITIQUE, concert. MARCQ-EN-BAROEUL, Eglise Saint Vincent, le 14 décembre 2023. CORELLI, J.S. BACH, HAENDEL, BALLARD... Musiques pour la nuit de Noël, La Fenice, Jean Tubéry.

Somptueux programme idéalement adapté aux attentes que suscite la période de Noël. Aux côtés de la crèche laissée éclairée le temps du

concert, les instrumentistes de La Fenice savent déployer les qualités habituelles de l'ensemble fondé par Jean Tubéry, il y a plus de 30 ans à présent. Pérennité exemplaire qui s'est maintenue coûte que coûte du fait d'une intégrité musicale infaillible. Le temps et l'expérience s'accordent ici et composent un cycle à la fois dense et exaltant.

De tubes baroques, **Jean Tubéry** fait un continuum pastoral d'une éloquente douceur, contrastée aussi car pas d'essor baroque sans nerf ni passion. Il en découle donc ce conte musical de la Nativité à travers l'Europe baroque... Mais le chef ajoute ce supplément d'âme et de profondeur, cette soie ductile qui renforce encore la cohérence sonore du groupe. Jouant les parties des flûtes, du cornet à bouquin, le chef veille à la clarté et la souplesse du geste comme à la justesse et la profondeur des intentions.



Corelli gagne un surcroît d'assise poétique grâce aux textes courts qui rappellent l'enjeu dramatique de chaque séquence. Mais renforcée et élucidée, la trame narrative se trouve aussi doublée d'une somptueuse énergie collective,

le chef flûtiste entouré des cordes et du double continuo [orgue et clavecin] pour une nuit de Noël parmi les mieux enivrées qui soient. Même enjeu à la fois narratif voire descriptif dans l'hiver, extrait saisissant et bien affirmé des Quatre Saisons de Vivaldi, grâce au violon lui aussi flexible et naturellement expressif du leader **Matthieu Camilleri**.

Ouvrant cette soirée chamarrée, avec deux chansons de Ballard, réjouissant et clair dans l'exaltant Rejoyce du Messie de Haendel, le ténor **Olivier Coiffet** ne manque ni d'aplomb ni d'adresse, d'autant plus justes dans les extraits finaux de l'oratorio de Noël de JS Bach : voix fraîche et puissante, vivace et même alerte malgré les redoutables mélismes enchaînés, mais un terrain familier pour celui qui aime plus que tout, chanter la partie de l'Évangéliste des Passions.

Jean Tubéry dont on sait l'exigence musicale dans la conception des programmes, n'hésite pas à oser en bis, un extrait de Bach dont la partie pour flûte est remplacée par son instrument fétiche, le cornet à bouquin ; instrument roi de la Cita lagunaire... Sa rondeur et sa tendresse vénitienne enchantent comme un dernier salut complice. Comme l'emblème aussi de cette soirée, comme de l'ensemble instrumental, plus engagé que jamais.

L'enchaînement associant l'espoir à la joie, mais aussi la tendresse émerveillée des bergers ne pouvait mieux célébrer le

temps de Noël, ce temps béni où le Miracle de l'Enfant Sauveur nous est promis.

CRITIQUE, concert. Marcq en Baroeul, le 14 décembre 2023.

CORELLI, JS BACH, HAENDEL, BALLARD,... Musique pour le Messie –

Un conte musical de la Nativité à travers l'Europe baroque –

Ensemble La Fenice a venire – **Jean Tubéry**. Photo © studio

CLASSIQUENEWS.TV 2023

Ensemble La Fenice aVenire

Olivier Coiffet : ténor

Matthieu Camilleri, Anaëlle Blanc-Verdin : violons

Sandrine Dupé, Clara Mühlethaler : altos

Jean-Baptiste Valfré : violoncelle

Ershad Vaeztehrani : contrebasse

Mathieu Valfré, Adam Slimani : clavecin & orgue positif

Jean Tubéry : flûtes à bec, cornet & direction

LA FENICE, JEAN TUBÉRY.
Musiques de la Nativité

(Marc-en-Baroeul, jeudi 14 décembre 2023)

De Bach à Haendel, sans omettre Corelli et Vivaldi, ... les plus belles musiques de la Nativité au Siècle des Lumières. L'ensemble La Fenice a mis les petits plats dans les grands, pour les jours de fête de Noël – Les musiques les plus sublimes de La nuit du Mystère s'y voient réunies, à l'image des œuvres des plus grands compositeurs qui ont pu jadis se croiser à travers l'Europe : le « prêtre roux » soit Antonio Vivaldi s'inspire du « Concerto pour la nuit de Noël » de Corelli quand il écrit sa musique figuraliste des 4 saisons, dont le concerto "L'hiver" est sans doute le plus mystérieux... a minima le plus envoûtant !

Arcangelo Corelli quant à lui substitue les paroles de l'évangile par son violon archangélique... et ses flûtes de bergers, rajoutée dans l'édition d'Amsterdam du « Concerto fatto per la notte di Natale », qui suit la première version romaine de quelques années.



Enfin, c'est à au Saxon le plus italien qui soit, **Haendel**, ayant passé sa jeunesse à Rome et fait carrière à Londres, que nous devons les pages les plus fameuses de la Nativité en musique : si L'Alleluia du Messie a connu un succès mondial depuis, quelques bijoux pour voix soliste et orchestre

méritent eux aussi d'être révélés auprès du grand public : celui pour lequel la fête de Noël reste la grande fête universelle, annonçant le retour et la révélation de la Lumière, dans toute son acceptation... A Marc en Baroeul, l'ensemble légendaire, justement célébré, La Fenice fondé par l'excellent **Jean Tubéry**, offre une trajectoire somptueuse dans l'espérance et la lumière.

Ensemble La Fenice

Jeudi 14 décembre 2023 – 20h

Marc-en-Baroeul, Eglise Saint-Vincent

Tarif B : 15€/13€ ou 9€ (avec la carte Marcq en Scènes)

Bach, extraits de l'Oratorio de Noël
Corelli, concerto pour la nuit de Noël
Vivaldi, L'Hiver

Ténor et violon solo
Ensemble la Fenice à 9 instrumentistes
Jean Tubéry, direction

Réservez directement vos places ici :

<https://www.marcq-en-baroeul.org/mon-quotidien/agenda/ensemble>

VISITEZ aussi le site de l'ensemble La Fenice fondé par Jean Tubéry : <https://lafeniceavenire.org/>

Célébrez le Nouvel An 2023 sur ARTE : le 31 déc (17h30) puis 1er janv (18h40)



CONCERTS du NOUVEL AN sur ARTE, depuis Berlin puis La Fenice à Venise... Outre l'incontournable [Concert du NOUVEL AN à VIENNE, le 1er janvier 2023 en direct à partir de 11h15](#), fêtez la veille à Berlin l'an neuf, puis le jour même (1er janvier), à 18h40 sur Arte... depuis La Fenice de Venise.

ARTE
BERLIN, Concert de la Saint-Sylvestre 2022,
sam 31 déc à 17h30

Concert de la Saint-Sylvestre 2022 avec les **Berliner**

Philharmoniker sous la baguette de leur directeur musical, le très inspiré **Kirill Petrenko**. Le traditionnel concert de la Saint-Sylvestre de l'Orchestre philharmonique de Berlin joue un programme enchanteur avec le ténor star **Jonas Kaufmann** dans



diverses pages symphoniques et lyriques signées Verdi, Prokofiev, Nino Rota, Tchaïkovski... Pour « glisser » vers la nouvelle année, comme le disent les Allemands, l'Orchestre philharmonique de Berlin cultive accents romantiques russes et lyrisme à l'italienne. Le ténor allemand Jonas Kaufmann chante des airs de La force du destin de Verdi et de Roméo et Juliette de Riccardo Zandonai, ainsi que des extraits du Cavalleria rusticana de Pietro Mascagni.

Les musiciens de l'orchestre, placés sous la direction du chef russo-autrichien Kirill Petrenko, interprètent les plus belles pages du ballet Roméo et Juliette de Prokofiev, ainsi que des extraits de La strada de Nino Rota, avant de conclure avec l'élégant poème symphonique Capriccio italien de Tchaïkovski.

Direction musicale : Kirill Petrenko
Orchestre : Berliner Philharmoniker
Avec Jonas Kaufmann (ténor)

Au programme :

Giuseppe Verdi
Riccardo Zandonai
Sergej Prokofjew
Umberto Giordano
Pietro Mascagni
Nino Rota
Piotr Tchaikovsky

Réalisation : Henning Kasten

VOIR la bande annonce, teaser vidéo :

<https://www.arte.tv/fr/videos/111021-001-A/concert-de-la-saint-sylvestre-2022-avec-les-berliner-philharmoniker/>

Le lendemain, ne manquez pas :

ARTE

**VENISE, Concert du Nouvel An,
dim 1er janvier 2023, 18h40**

Sous les ors vénitiens du Teatro La Fenice à Venise,
« **Capodanno 2023** » est le rendez-vous musical aussi
incontournable que réjouissant
qui vous attend dirigé cette
année par le maestro britannique
Daniel Harding. La Fenice de
Venise, érigée à la fin du
XVIII^e siècle par l'architecte
Gian Antonio Selva, a abrité les
premières de Rigoletto et de La



Traviata de Verdi. Son héritage se transmet aujourd'hui
notamment à la faveur du très attendu concert du Nouvel An,
rendez-vous musical incontournable dirigé ici par le maestro
britannique **Daniel Harding**. Sous sa baguette, le Chœur et
l'Orchestre du Teatro La Fenice accompagnent la soprano
italienne Federica Lombardi et le ténor italo-britannique

Freddie De Tommaso pour une édition 2023 dédiée au grand
répertoire lyrique.

Avec Federica Lombardi (soprano),
Freddie De Tommaso (ténor)

Direction musicale : Daniel Harding

Orchestra del Teatro La Fenice

Direction de chœur : Alfonso Caiani

Chœur : Coro del Teatro La Fenice

Commentaires : Priscille Lafitte et Stefan Eggahrt

Plus d'infos sur le site Teatro La Fenice

<https://www.teatrolafenice.it/>

Programme

Felix Mendelssohn Bartholdy
Sinfonia n. 4 in la maggiore op. 90 Italiana

Wolfgang Amadeus Mozart
Le nozze di Figaro ouverture

Piotr Illyitch Tchaïkovski
La bella addormentata Panorama

Vincenzo Bellini
Norma «Casta diva»

Georges Bizet
Carmen «La fleur que tu m'avais jetée»

Wolfgang Amadeus Mozart
La clemenza di Tito «Che del ciel che degli dei»

Pietro Mascagni
Cavalleria rusticana Intermezzo

Giacomo Puccini

La bohème «Quando m'en vo'»
Turandot «Nessun dorma»

Gioachino Rossini
Guglielmo Tell Allegro vivace dall'ouverture

Giuseppe Verdi
Nabucco «Va, pensiero, sull'ali dorate»

Giacomo Puccini
Turandot «Padre augusto»

Giuseppe Verdi
La traviata «Libiam ne' lieti calici»

VOIR le teaser vidéo :

<https://www.arte.tv/fr/videos/110264-001-A/concert-du-nouvel-an-2023-a-la-fenice-de-venise/>

Diffusé aussi sur les media italiens :
Dimanche 1er janvier 2023
A 12h20 en direct sur RAI 1
A 18h45 différé sur RAI 5
Puis à 22h30 rediffusion intégrale sur RAI Radio 3

**Festival Musique et Mémoire
2019 : La Fenice, Vox
Luminis, Jean-Charles**

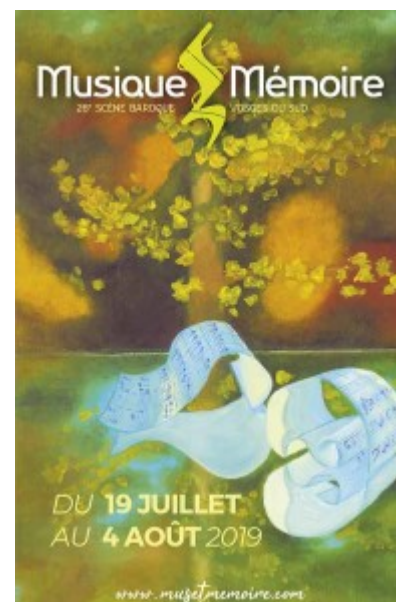
Ablitzer

VIDEO. MUSIQUE MEMOIRE 2019 : La Fenice, Vox Luminis et Jean-Charles ABLITZER, orgue (juillet 2019) – Le 26^e Festival Musique et Mémoire poursuit son exploration des répertoires entre XVI^e et XVII^e avec La Fenice et Jean Tubéry ; il met aussi en scène le formidable orgue ibérique de Grandvillars, récemment inauguré, que joue l'organiste Jean-Charles Ablitzer (Tientos de Arauxo) auquel répondent les voix uniques, célestes, de VOX LUMINIS, interprètes du Requiem de Victoria – reportage © studio classiquenews.tv / Réalisation : Philippe-Alexandre PHAM (juillet 2019)



**COMPTE-RENDU, concert. LURE,
église Saint-Martin :
Giovanni GABRIELLI :
Incoronazione a Venetia
(Venise 1615). La Fenice,
Jean Tubéry**

COMPTE-RENDU, concert. LURE, église Saint-Martin, le 19 juillet 2019 (ouverture du 26è Festival Musique et Mémoire) : Giovanni GABRIELLI : Incoronazione a Venetia (Venise 1615). La Fenice, Jean Tubéry. LABORATOIRE VÉNITIEN... Alors que la monarchie en France cherche encore la musique de sa gloire, Venise a déjà réalisé la sienne à travers la chapelle de son Doge, incarnation vivante et théâtralisée de sa puissance sur les mers (en particulier depuis la bataille de Lépante, 1571). En peinture, les maîtres de la couleur affirment un sens inné de l'architecture et des compositions vertigineuses qui font d'ailleurs délices et splendeur du décor du palais des doges : Tintoret (et sa formidable évocation du Paradis en anneaux célestes), en attestent son souffle, sa carrure, son rythme déjà baroque de la mise en scène... Même éclat, même faste et intelligence des mouvements et de l'espace chez **Giovanni Gabrielli (1557 – 1612)** dont la puissante polyphonie, le sens des contrastes, le raffinement des couleurs instrumentales (cordes, cornets, trombones) semblent ici concrétiser un absolu expressif qui concentre et les recherches musicales, et le prestige du doge.



Grand défenseur de ce répertoire et de cette période où tout se joue entre Renaissance et Baroque, **Jean Tubéry** réunit autour de lui instrumentistes et chanteurs pour évoquer le cérémoniel du couronnement du Doge **Giovanni Bembo** à Venise, probablement vers 1615. Sous les coupes de San Marco, – la chapelle du Doge, se déploie comme nulle part ailleurs, l'esthétique à la fois spatialisée et d'un grand raffinement de timbres, en rapport avec le riche décor des mosaïques d'or. Il paraît évident que Gabrielli a connu le remarquable recueil des Vêpres de la Vierge de Claudio Monteverdi (1557 – 1643), daté de 1610 : vrai laboratoire mêlant avec une rare intelligence expérimentale, styles modernes et anciens. De Giovanni à Claudio (nés la même année), rayonnent une même

liberté du geste, l'amour des combinaisons nouvelles, le sens des jeux formels, une volonté inédite de renouveler et inventer les formes musicales en variant effectifs et développements.

Pour lancer le 26è Festival Musique & Mémoire, Jean Tubéry et La Fenice évoquent le couronnement du Doge Giovanni Bembo... à VENISE, à San Marco et au Palazzo Ducale...

VENISE, 1615